

# **Compte-rendu de la réunion du conseil municipal** **Du vendredi 23 mai 2025.**

La séance est ouverte à 19 h 00 sous la présidence de Monsieur Aymar DE CAMAS Maire de Cortevaix.

**Présents** : Madame Ghislaine ALLEX, Monsieur Aymar DE CAMAS, Madame Evelyne HEITZMANN, Madame Dominique LANZA, Monsieur Ludovic LEGUA-HARDEL, Monsieur Marcel MONTEL, Monsieur Claude RANQUE.

**Absents excusés avec pouvoir** : .

**Absents** : Madame FERNANDEZ Laëtitia, Monsieur GALLAND Joffrey, Monsieur MERCIER Noë.

**Secrétaire de séance** : TERRIER Agnès .

Monsieur Mr le Maire procède à la lecture du compte-rendu de la réunion précédente qui est approuvé à l'unanimité puis passe à l'ordre du jour. Mme HEITZMANN est arrivée à 19h45, Mr le Maire avait son pouvoir pour les délibérations 1 et 2.

**Ordre du jour** :

**Informations** :

- Navette dans le clunisois : présentation par une personne de la mission mobilité
- Biens sans maître : mise en route d'une procédure
- Salle communale : installation kitchenette et changement du tableau électrique
- Récupération d'un écran vidéo projecteur à la commune de St Ythaire
- Commission fleurissement 22-04-2025
- GEOPTIS (groupe la Poste) bilan des voies communales
- SIRTOM 29-04-2025

**Délibérations** :

1. Demande de subvention Compagnie GRIM
2. Demande de subvention Société chasse St Hubert
3. Devis réfection toit sacristie
4. Devis réfection toit Eglise
5. Annulation délibération attribution parcelle ZD 0026

**Informations** :

- **Navette dans le clunisois**: La mission mobilité est venue présentée la nouvelle navette(bus de 8 places avec porte vélo) qui passera par Cortevaix (arrêt place salle communale) à partir de mi-juin. Un flyer donnant toutes les informations sera distribué prochainement.

**Biens sans maître** : Les Communes forestières, où la commune est adhérente, nous ont fait parvenir un fichier sur lequel 12 parcelles sont réputées "biens sans maître". Un travail d'enquête « locale » doit être mené pour essayer de retrouver les propriétaires recensés et leurs éventuels héritiers, si certaines parcelles sont exploitées se renseigner sur l'agriculteur ; Mme ALLEX sera référente de ce dossier.

**Salle communale** : Suite au devis accepté lors du conseil municipal du 28 mars dernier, Mr CURTIL Florent a effectué les travaux pour la mise au norme du tableau électrique. Dans le coin cuisine, l'installation du plan de travail et de la crédence a été effectuée par l'employé communal.

**Ecran projecteur** : La commune de St Ythaire faisait don d'un écran projecteur, Mr le maire a répondu favorablement et a pu récupérer l'écran ; l'idée est de l'installer dans la salle communale.

**Commission fleurissement** : La commission fleurissement s'est réunie pour décider de l'achat de quelques fleurs et Mme MARTINEZ s'est proposée pour lasurer la table et le banc de la place de Confrançon.

**GEOPTIS (bilan longueur des voies communales)** : La restitution du tableau de classement des voies a eu lieu, un travail interne de vérification doit être fait. Mr le Maire rappelle l'importance de ce bilan qui contribue au calcul du montant de la Dotation Solidarité Rurale de Péréquation.

**SIRTOM** : Faute de quorum, seules des informations ont été évoquées. Les ordures ménagères seront collectées tous les 15 jours à compter du 30 juin 2025 (information sur panneau pocket, site communal et tableau affichage).

## **Délibérations du conseil :**

### **1. Subvention 2025 "Compagnie GRIM" ( DE 2025 011)**

Après avoir entendu l'exposé, concernant la demande de subvention de l'association "Compagnie GRIM" pour l'année 2025, Mr le Maire propose de reconduire le montant de l'année dernière soit 300 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- approuve le versement d'une **subvention d'un montant de 300 €** à l'association "Compagnie GRIM",
- autorise Mr le Maire à signer tous les documents liés à ces opérations comptables.

→ **Délibération adoptée à 6 POUR**

**1 ABSTENTION**

## **2. Subvention 2025 "Société chasse St Hubert" ( DE 2025 012)**

Suite à la demande d'une subvention de la part de l'association "société de chasse Saint Hubert" de Cortevaix pour l'année 2025, Mr le Maire propose de reconduire la subvention de l'année précédente soit un montant de 300 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- approuve le versement d'une **subvention de 300 €** à la société de chasse Saint Hubert de Cortevaix,
- autorise Mr le Maire à signer tous les documents liés à ces opérations comptables.

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

## **3. Devis toiture sacristie ( DE 2025 013)**

La toiture de la sacristie a besoin d'être refaite, Mr le Maire propose 3 devis :

6. G.P. CHARPENTE pour un montant de 6 227,00 € H.T.
7. EURL DAUJEAN Sylvain pour un montant de 8 606,20 € H.T.
8. PHILIBERT CHARPENTE pour un montant de 8 776,51 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter le devis

- **G.P. CHARPENTE d'un montant de 6 227,00 € H.T.**

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

## **4. Toiture Eglise ( DE 2025 015)**

De nombreux tuiles de l'Eglise ont besoin d'être changées, Mr le Maire propose le devis de l'entreprise PHILIBERT CHARPENTE de Salornay sur Guye pour un montant de 36 266,75 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande au minimum un autre devis et décide → **D'ajourner cette délibération**

## **5. Choix bail parcelle ZD 0026 ( DE 2025 014)**

Mr le Maire rappelle la délibération 2025\_002,  
Mr le maire informe son conseil municipal qu'une consultation d'une juriste à la chambre d'agriculture de Saône et Loire a été faite et explique les possibilités de baux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide → **D'ajourner cette délibération** en demandant un complément d'informations.

La séance est levée à 20h45.